

Le smic à 1 500 euros

tout de suite !

Plus de 15 % de salariés sont Smicards, soit près de 3 millions, 20 % sont des femmes.
Dans la branche commerce, près de 40 % des salariés ont une paie à trois chiffres.

UNION DÉPARTEMENTALE CGT - 35 - 8 rue St Louis - CS 36429
35064 RENNES CEDEX tél.02.99.79.44.47 - Fax 02.99.79.22.59
email : uc35@cgt.fr

Le gouvernement peut décider

Le 1^{er} juillet est l'échéance annuelle de la fixation du niveau du Smic.

Le 26 juin, le gouvernement devrait annoncer les mesures qu'il compte prendre concernant le niveau du Smic.

Au regard des éléments qui interviennent pour la revalorisation du Smic, il peut décider d'une forte augmentation et non pas d'un simple coup de pouce.

Une hausse immédiate de 300 euros est justifiée pour porter le smic à 1 500 euros

L'appauvrissement du salariat en France est réel. Les inégalités se creusent.

La précarité de la vie s'étend à des couches de salariés qui se croyaient jusque-là à l'abri.

Les dépenses des ménages s'accroissent à cause des hausses vertigineuses des prix du gaz, de l'essence, de l'électricité, du fioul, de l'eau,... Les charges de loyers, des transports, des assurances, des ordures ménagères,... ne cessent de s'accroître.

Les produits alimentaires coûtent de plus en plus cher.

Les frais liés à l'éducation, la culture, les loisirs,... s'alourdissent auxquels il convient d'ajouter le poids grandissant du poste santé du fait des dépenses de moins en moins remboursées.

C'est urgent pour couvrir, à minima l'ensemble de ces charges.

La Cgt estime qu'il faut porter le Smic à 1 500 euros mensuels.

L'augmentation du Smic : tout le monde y gagne

C'est à partir de ce seuil que doivent être établies les grilles de salaires et déclenché le processus :

- ⇒ de négociations dans les branches et les entreprises pour une hausse de l'ensemble des salaires ;
- ⇒ d'examen pour revaloriser :
- ⇒ les retraites et les pensions,
- ⇒ les revenus des privés d'emploi
- ⇒ minima sociaux.

Il faut viser une autre répartition des richesses

Plus de salaires, c'est plus de consommation donc plus de croissance, source de créations d'emplois,

Plus de salaires, c'est plus de cotisations pour la sécurité sociale, les retraites et l'indemnisation du chômage.

Plus de salaires, c'est aussi motiver les salariés au travail et donc garantir une plus grande efficacité.

C'est consolider l'économie, la rendre plus saine et durable.

Par contre, que de gâchis ! Des sommes colossales sont accordées en exonérations de cotisations sociales aux entreprises, en aides directes ou indirectes, sans exigence de créations d'emplois. Elles servent à comprimer les salaires et alimentent le déficit de la Sécurité sociale, du système des retraites.

Evolution des cotisations sociales

La part des salariés est passée de 12,8 % à 21,36 % entre 1980 et 2005, celle patronale s'est réduite de 40,27 % à 10,5 % durant cette même période.

Chaque année, près de 70 milliards d'euros sont versés au titre de l'intéressement, de la participation, autant de sommes qui ne vont pas au financement de la protection sociale.

*Entre 1983 et 2003, les dividendes versés aux actionnaires, par les sociétés, ont été multipliés par 9 quand le taux horaire du Smic a été multiplié par 2.
Le Pdg d'Agf (assurance) s'est augmenté de 81 % et ... il envisage une hausse pour ses salariés de ... 1,3 % !*

Les profits des grandes entreprises françaises, ont progressé de 33 % en 2005.

Quarante Pdg viennent de se partager 700 millions d'euros en stock-options : à lui seul, le Pdg de Vinci (Groupe du Btp) a reçu l'équivalent de 5 766 années de la rémunération d'un salarié de Vinci.

La France est au 1^{er} rang européen des rémunérations de dirigeants d'entreprise mais 14^e rang pour le salaire médian.

En parallèle, les profits des grandes entreprises françaises explosent chaque année.

Pour se motiver, les PDG s'octroient des hausses de salaires mirobolantes et des indemnités qui dépassent toute décence !

C'est possible si vous vous en mêlez !

Rien n'est figé. La preuve !!! Qui aurait pensé, en début d'année, que le gouvernement aurait, quelques mois après, cédé sous la pression des étudiants et des salariés et retiré le Cpe ?

Si on y réfléchissait pour le Smic et ses répercussions ?

La Cgt vous y invite.

12,4 % de la population française est au-dessous du seuil de pauvreté (références européennes).

Consciente de la diversité des situations, de la variété des approches, dans un premier temps, **la CGT lance une semaine d'action, de mobilisation, de débats, du 19 au 26 juin** et appelle les salariés, les retraités, les privés d'emploi à interpeller les chambres patronales, les directions d'entreprise, les élus, pour exiger leur juste part dans la répartition des richesses.

En même temps, elle s'engage à poursuivre, en les aidant, à la construction de mouvements enracinés à partir des situations locales et débouchant sur des actions plus larges et plus solidaires.

Dotez-vous d'une force

Où les syndicats sont inexistantes, les salariés sont les plus vulnérables, leurs droits sont moins respectés et leur dignité souvent mis à rude épreuve.

A l'inverse, où les salariés se sont syndiqués et dotés de syndicats, les garanties sociales sont les plus avancées.

Et si vous osiez franchir le pas ? Si vous pensiez à vous syndiquer et construire l'outil utile à vous défendre et acquérir de nouveaux droits et plus de protection pour vous et votre famille ?

Le bulletin ci-dessous peut vous y aider..

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

- Prendre contact
 Me syndiquer



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Profession :

Entreprise :

Bulletin à renvoyer : à l'Union départementale CGT – 35 – 8 rue St Louis
CS 36429 – 35064 Rennes – 02.99.79.44.47 fax 02.99.79.22.59 – E mail : ud35@cgt.fr